



## Achat d'un véhicule avec des soucis

Par **fanny53**, le **09/08/2024** à **09:06**

Bonjour

J'ai acheté une voiture d'occasion un Nissan à 8500€ avec frais de mise en route chez un revendeur pro il y a 3 semaines, je n'ai pu l'utiliser que 1 semaine 1/2 en tout avec des pannes, remorquages et soucis non prévus. Le lendemain de l'achat le régulateur ne fonctionnait plus, je vais chez mon garagiste qui n'annonce que l'embrayage est HS, les filtres qui auraient dû être vérifiés étaient encrassés. J'ai dû payer l'embrayage moi même car mon revendeur refusait mais était ok pour les filtres et le régulateur de vitesse, au début il voulait m'envoyer les pièces pour que mon garagiste repart chose que mon garagiste a refusé pour sa garantie. Ca me paraissait très borderline ce que mon revendeur me proposait. 2 semaines après au retour de vacances, nous sommes tombés en panne sur l'autoroute des vacances, remorquage jusqu'à chez mon garagiste qui ouvre le capot devant nous, la durite avait péti et était scotchée avec du wotch noir. Je préviens mon revendeur qui noie le poisson en prétextant qu'il verra ça avec son assurance à son retour dd vacances et qu'il était ok pour changer la durite. Mon garagiste change la durite et surprise la voiture n'avance plus qu'à 10km/h autres soucis. Je demande à mon revendeur ce qu'on fait et là il m'annonce que si c'est autes chose que le moteur ça sera à mes frais. Je décide d'appeler mon assistante juridique et faire annuler la vente trop de frais, en 3 semaines d'achat j'ai roulé 1000km. Il refuse de reprendre la voiture et m'intimide en me disant que son père est avocat bref je ne reculerai pas mais je me retrouve sans voiture. Un expert va passer je pense être dans un soucis de conformité car le véhicule ne marche pas et je pense aussi au vice caché avec ce bout de skotch non visible lors de l'achat au niveau de la durite. Je suis une femme j'ai le sentiment d'avoir été abusé par ce professionnel qui devait bien savoir ce qu'il vendait. Pourriez-vous m'aider sur un texte de loi svp je dois faire un recommandé .

Par **miyako**, le **09/08/2024** à **09:55**

Bonjour,

[quote]

la durite avait péti et était scotchée avec du wotch noir.

Je demande à mon revendeur ce qu'on fait et là il m'annonce que si c'est autes chose que le moteur ça sera à mes frais.

Un expert va passer je pense être dans un soucis de conformité car le véhicule ne marche

pas et je pense aussi au vice caché

[/quote]

Il y a là un vice caché et vous avez bien fait de faire intervenir votre protection juridique ,pour annulation de la vente.Il y a vraiment trop de problèmes en peu de temps.Ce sera à l'expert de confirmer tout cela .

Cordialement